



COMPTES ANNUELS

THE TRUST MANAGEMENT INSTITUTE

21 b AVENUE DE SEGUR

75007 PARIS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

BUREAU D'ÉVREUX

301, rue Clément Ader
27000 Évreux
02 32 33 40 87

BUREAU DE ROUEN

10, rue de Sotteville
76100 Rouen
02 35 36 83 83

GESTION ET EXPERTISE COMPTABLE NORD OUEST

301 rue Clément Ader 27000 EVREUX

SAS au capital de 200 000€

Siret 413 549 301 00058

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Rouen

cabinet@gexcono.fr

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

THE TRUST MANAGEMENT INSTITUTE
21 b AVENUE DE SEGUR
75007 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 693.58 Euros
-Chiffre d'affaires HT,	0.00 Euros
- Résultat net comptable,	(4 255.17) Euros

Fait à EVREUX
Le 15/06/2026

Antoine BOUSQUET
CHEF DE GROUPE

Pascal DE VRIESE
Expert Comptable.D.P.L.E

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	28 951	28 951				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total I	28 951	28 951				
	Comptes de liaison						
	Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 694		1 694	5 559	3 865-	69. 53-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 694		1 694	5 559	3 865-	69. 53-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	30 644	28 951	1 694	5 559	3 865-	69. 53-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	5 689-	8 976-	3 287	36.62
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	4 255-	3 287	7 542-	229.46-
	Autres fonds associatifs				
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports	10 000	10 000		
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	56	4 311	4 255-	98.71-
	Comptes de liaison				
Total II					
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 638	1 248	390	31.25
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	1 638	1 248	390	31.25
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 694	5 559	3 865-	69.53-

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

1 6381 248

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits			12 528		12 528-	100. 00-
Total I			12 528		12 528-	100. 00-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	4 255		10 885		6 630-	60. 91-
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)						
Total II	4 255		10 885		6 630-	60. 91-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	4 255-		1 643		5 898-	358. 98-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 255-	1 643	5 898-	358. 98-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 644	1 644-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII		1 644	1 644-	100. 00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 644	1 644-	100. 00-
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)		14 172	14 172-	100. 00-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	4 255	10 885	6 630-	60. 91-
Solde intermédiaire	4 255-	3 287	7 542-	229. 46-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	4 255-	3 287	7 542-	229. 46-

DETAIL BILAN ACTIF	
--------------------	--

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 Site web	28 951	28 951		
28050000 Amort concessions droits simil	28 951-	28 951-		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
DISPONIBILITES	1 694	5 559	3 865-	69. 53-
51207000 Credit mutuel 00021466001	1 694	5 559	3 865-	69. 53-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 694	5 559	3 865-	69. 53-
TOTAL GENERAL	1 694	5 559	3 865-	69. 53-

DETAIL BILAN PASSIF	
---------------------	--

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
REPORT A NOUVEAU	5 689-	8 976-	3 287	36. 62
11900000 Report à nouveau débiteur	5 689-	8 976-	3 287	36. 62
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	4 255-	3 287	7 542-	229. 46-
APPORTS	10 000	10 000		
10340000 Fds associatif-dts de reprise	10 000	10 000		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	56	4 311	4 255-	98. 71-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 638	1 248	390	31. 25
40810000 Fact non parvenues com aux cpt	1 638	1 248	390	31. 25
TOTAL DETTES	1 638	1 248	390	31. 25
TOTAL GENERAL	1 694	5 559	3 865-	69. 53-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT	
---------------------------	--

			Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
			31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%	
AUTRES PRODUITS					12	528	12	528-	100.00-
75800000	Produits de gestion courante				28		28-		100.00-
75810000	Dons				12	500	12	500-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION					12	528	12	528-	100.00-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			4	255	10	885	6	630-	60.91-
60410000	Achat etudes prest services				4	639	4	639-	100.00-
61352000	Dep d'hebergement support info		2	477	2	592	115-		4.46-
61810000	Documentation generale				1	365	1	365-	100.00-
62261000	Honoraires expert-comptable		360		960		600-		62.50-
62261100	Honoraires commissaire aux c.		1	278	1	248	30		2.40
62780000	Autres frais commissions prest		141		82		59		71.52
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			4	255	10	885	6	630-	60.91-
RESULTAT D'EXPLOITATION			4	255-	1	643	5	898-	358.98-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			4	255-	1	643	5	898-	358.98-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION					1	644	1	644-	100.00-
77180000	Produits exceptionnels divers				1	644	1	644-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS					1	644	1	644-	100.00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL					1	644	1	644-	100.00-
TOTAL PRODUITS					14	172	14	172-	100.00-
TOTAL DES CHARGES			4	255	10	885	6	630-	60.91-
SOLDE INTERMEDIAIRE			4	255-	3	287	7	542-	229.46-
EXCEDENTS OU DEFICITS			4	255-	3	287	7	542-	229.46-

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	10
Permanence ou changement de méthodes	10

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	11
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Opérations à long terme	11
Charges à payer	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 693.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un déficit de 4 255.17- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 8 9 5 1		
TOTAL GENERAL	2 8 9 5 1		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 8 9 5 1	2 8 9 5 1
TOTAL			2 8 9 5 1	2 8 9 5 1
TOTAL GENERAL			2 8 9 5 1	2 8 9 5 1

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	2 8 9 5 1			2 8 9 5 1
TOTAL GENERAL	2 8 9 5 1			2 8 9 5 1

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 6 3 8	1 6 3 8		
TOTAL	1 6 3 8	1 6 3 8		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Opérations à long terme

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 6 3 8
Total	1 6 3 8

Sophie BASTIDE-LE DU
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
4, allée Gustav Mahler
78670 VILLENES SUR SEINE
☎ : 01 39 75 44 91
@ : sophie.bastide.ledu@wanadoo.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

FONDS DE DOTATION

TRUST MANAGEMENT INSTITUTE

21 bis rue de Ségur
75007 PARIS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Parisienne.
Inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes de la Cour d'Appel de Versailles.
Membre d'une Association de gestion agréée – le règlement des honoraires par chèques est accepté.
Numéro SIRET : 429 249 923 00021

Sophie BASTIDE-LE DU
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
4, allée Gustav Mahler
78670 VILLENES SUR SEINE
☎ : 01 39 75 44 91
@ : sophie.bastide.ledu@wanadoo.fr

Aux membres du Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre conseil d'administration du 21 juin 2023, j'ai effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation TRUST MANAGEMENT INSTITUTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport

Observations

J'attire votre attention sur le fait que l'annexe des comptes annuels doit être établie selon le règlement ANC 2018-06 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur les règles et principes comptables suivis par votre Fonds de Dotation, pour l'établissement des comptes annuels, et je me suis assurée de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications Spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels arrêtés dans les conditions rappelées précédemment des informations données dans les documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

b

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fonds de Dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de Dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

h

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villennes sur Seine,
Le 22 juin 2026.

Sophie BASTIDE-LE DU
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
4, allée Gustav Mahler
78670 Villennes Sur Seine
Sophie BASTIDE-LE DU.
sophie.bastide.ledu@wanadoo.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	28 951	28 951				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total I	28 951	28 951				
	Comptes de liaison						
	Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 694		1 694	5 559	3 865-	69. 53
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 694		1 694	5 559	3 865-	69. 53
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	30 644	28 951	1 694	5 559	3 865-	69. 53

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025	12	Exercice N-1 31/12/2024	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	5 689-		8 976-		3 287	36.62
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	4 255-		3 287		7 542-	229.46
	Autres fonds associatifs						
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports	10 000		10 000			
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
	Ecart de réévaluation						
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables						
	Provisions réglementées						
	Droit des propriétaires						
	Total I	56		4 311		4 255-	98.71
	Comptes de liaison						
Total II							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 638		1 248		390	31.25
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	Total IV	1 638		1 248		390	31.25
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 694		5 559		3 865-	69.53

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

1 6381 248

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits			12 528		12 528-	100. 00
Total I			12 528		12 528-	100. 00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	4 255		10 885		6 630-	60. 91
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)						
Total II	4 255		10 885		6 630-	60. 91
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	4 255-		1 643		5 898-	358. 98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 255-		1 643		5 898-	358. 98
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 644		1 644-	100. 00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII			1 644		1 644-	100. 00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			1 644		1 644-	100. 00
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)			14 172		14 172-	100. 00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	4 255		10 885		6 630-	60. 91
Solde intermédiaire	4 255-		3 287		7 542-	229. 46
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	4 255-		3 287		7 542-	229. 46

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 693.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un déficit de 4 255.17- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	28 951		
TOTAL GENERAL	28 951		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			28 951	28 951
TOTAL			28 951	28 951
TOTAL GENERAL			28 951	28 951

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	28 951			28 951
TOTAL GENERAL	28 951			28 951

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 638	1 638		
TOTAL	1 638	1 638		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Opérations à long terme

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 638
Total	1 638